

La sobriété hydrique s'invite dès maintenant pour préparer l'été 2023

actu-environnement.com/ae/news/-comite-anticipation-suivi-hydrologique-cash-sobriete-ete-2023-bechu-couillard-41234.php4

Dorothée Laperche



La sobriété dans les consommations d'eau est désormais incontournable. C'est en tout cas ce qui semble se dégager du premier Comité d'anticipation et de suivi hydrologique (Cash) de l'année, réuni ce jeudi 23 février. Créé en 2021, ce rendez-vous est l'occasion de faire le point sur l'état des nappes et des cours d'eau, ainsi que sur la sécheresse des sols pour une meilleure anticipation des épisodes de sécheresse. Cette année, la vigilance est de mise assez tôt. Pour mémoire, en 2022, ce comité s'était réuni au début du printemps.

En cause : les conditions particulièrement sèches et chaudes de l'été dernier associées à un hiver pas assez pluvieux - pour l'instant - afin de reconstituer les nappes.

Ainsi, au début de l'année, le déficit de pluie était compris entre 25 et 60 % du Nord-Est à l'intérieur de la Normandie et entre 25 et 90 % de l'Aquitaine à l'ouest du Languedoc-Roussillon. Seuls le sud et l'ouest de la Bretagne et le sud-ouest de la Corse ont pu bénéficier réellement de précipitations. Si la sécheresse des sols s'est atténuée, elle reste toutefois sévère au nord-est de la Corse ainsi que du nord de l'Aquitaine au Massif central et à l'est des Pyrénées.

Plus de la moitié des nappes reste sous les normales mensuelles, avec de nombreux secteurs affichant des niveaux bas à très bas. La situation n'est pas meilleure concernant les cours d'eau pour une grande partie desquels les débits restent en dessous des médianes. Et s'il ne pleut pas d'ici au printemps, certains barrages, notamment sur la Garonne, ne pourront pas être utilisés.

Des restrictions pour préparer un été potentiellement compliqué

« *Nous devons agir d'urgence afin de s'assurer que tous nos territoires sont préparés aux conséquences en cas de manque persistant de pluie* », a affirmé Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique. Celui-ci prévoit de réunir les préfets coordinateurs de bassin lundi pour disposer de remontées de terrain, mais également pour les inviter à donner des instructions aux préfets de départements. L'objectif ? Que ces derniers prennent des mesures de prévention, sans attendre d'éventuelles pluies d'ici à avril. Car pour l'instant, si les prévisions de Météo-France montrent qu'un scénario plus chaud que la normale pour la période de février à mars serait le plus probable, aucune tendance ne se dégage pour les précipitations.

Nous devons agir d'urgence afin de s'assurer que tous nos territoires sont préparés aux conséquences en cas de manque persistant de pluie

Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique

« *Nous verrons si ces orientations seront suivies sur le terrain* », a réagi Florence Denier-Pasquier, administratrice FNE et participante au Cash. Aujourd'hui, cinq départements ont mis en place des mesures de restrictions, dont quatre en alerte renforcée et un en vigilance.

Un Plan eau présenté en mars

L'attendu Plan eau pourrait apporter des éléments pour mieux faire face aux périodes de sécheresse : il comprend en effet un axe sur l'anticipation des crises hydriques, un autre sur la sécurisation de l'eau potable, mais également un troisième sur l'innovation au travers de l'investissement dans des infrastructures de gestion des eaux usées.

Ce dernier découle des travaux engagés dans le cadre de la planification écologique. Un flou demeure toutefois sur la date de sa présentation : prévu initialement en janvier, à l'occasion du Carrefour des gestions locales de l'eau, il a été reporté en mars. Durant le Cash, la date du 22 mars aurait été avancée.